

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE  
2° REGION MILITAIRE  
LE DEFUNT EL MOUDJAHID BOUDJNANE AHMED

MISE EN DEMEURE N° 01

Monsieur MESSAOUD Mohamed, commerçant en gros de vaisselle, siège social sis cité Emir Abdelkader, lot 100 n°32, local n°02, commune Bir El Jir wilaya d'Oran, titulaire du contrat n°74/2023 du 19 mars 2023, portant « approvisionnement en vaisselles et ustensiles de préparation » est mise en demeure pour la première fois dans un délai de (10) jours ouvrables, à compter de la date de la première parution dans le BOMOP ou les quotidiens nationaux, pour les motifs suivant :

- Non dépôt de la caution de bonne exécution et de garantie;
- Non-respect des délais de livraison.

A défaut d'obtempérer aux injonctions contenues dans la mise en demeure dans les délais impartis, des mesures coercitives seront prises à l'encontre du fournisseur, conformément à la réglementation en vigueur.